

Vos quatre frontières légales

Les éléments que définit votre objet social — à vérifier dès aujourd'hui

PUBLIC

Qui votre organisme dessert-il ?

Jeunes, aînés, familles,
femmes, ensemble de la
communauté...

SECTEUR

Dans quel champ d'activité ?

Santé et services sociaux,
culture, environnement,
éducation...

TERRITOIRE

Sur quel périmètre géographique ?

Quartier précis, ville,
région, l'ensemble du
Québec...

ACTIVITÉS

Quelle nature d'intervention ?

Sensibilisation, accompa-
gnement, formation,
recherche...

Lecture : sortez vos lettres patentes ce trimestre. Comparez ces 4 éléments à ce que votre organisme fait vraiment.

Comment la dérive s'installe sans bruit

Trois mécanismes qui font sortir l'organisme de son cadre fondateur

1

Réponse à une opportunité

Un bailleur lance un appel adjacent. Vous obtenez le financement. Le projet devient récurrent.

2

Évolution du milieu

De nouveaux besoins apparaissent. Vous y répondez parce que personne d'autre ne le fait.

3

Pression interne

Un administrateur ou une employée porte une nouvelle initiative. L'organisme l'adopte sans mise à jour formelle.

Lecture : aucun de ces mécanismes n'est pathologique. Le problème, c'est l'absence de relecture annuelle.

La double vérification avant chaque demande

Deux questions au lieu d'une — quelques minutes qui sauvent des semaines

Question 1

L'OPPORTUNITÉ

**« Ce programme correspond-il à un besoin
auquel notre organisme veut répondre ? »**

La question habituelle, posée par tous les organismes.

Question 2

L'OBJET SOCIAL

**« Ce programme s'inscrit-il dans notre objet social actuel,
ou m'oblige-t-il à élargir le cadre légal de l'organisme ? »**

La question négligée, qui change tout. À poser AVANT d'investir.

Lecture : sans la 2e question, vous risquez d'investir des semaines dans un dossier que vous ne pourrez pas défendre légalement.